



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11^{ème} séance du mardi 14 janvier 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2024/32 de la Municipalité, du 19 septembre 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer un crédit d'étude de CHF 2'895'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture, d'ingénierie et d'architecture paysagiste et pour les études jusqu'à la fin des appels d'offres pour la création d'une extension du collège de Béthusy comprenant un accueil parascolaire multi usages de 72 places (7P-11S), deux salles de gymnastique VD2 et une bibliothèque scolaire ;
2. de balancer le compte d'attente n° 35101002700 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'octroyer un crédit d'étude et d'investissement de CHF 2'185'000.- en vue de l'installation et de la location d'un pavillon provisoire (containers) pour la création d'un accueil parascolaire multi usages de 72 places (7P-11S) et de classes provisoires durant la période transitoire des études et des travaux d'extension ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné sous chiffre 1 sur la rubrique 390 du Service des écoles et du parascolaire ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 du Service des écoles et du parascolaire.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatorze janvier deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :